







COMMUNIQUE DE PRESSE

Réouverture de l'auberge du Donnenbach

Ce site emblématique des Vosges du nord, attenant à la Maison de l'Eau et de la Rivière à Frohmuhl accueillera le public dès le 2 juillet prochain

Depuis le 1 janvier 2015 la communauté de communes de La Petite-Pierre a transféré la gestion de la totalité du site de la Maison de l'Eau et de la Rivière (MER) au Parc naturel régional des Vosges du Nord via un bail emphytéotique.

Le Parc s'est attelé rapidement à la recherche d'un candidat pour louer et gérer l'auberge intégrée au site.

Le challenge est de taille, car il s'agit de trouver une personne dont le projet de restauration est compatible avec l'esprit du site et les activités qui se déroulent avec les enfants.

Sébastian Dalphrase résident à Frohmuhl s'est porté candidat.

Sébastian, issu du milieu de la culture ou il occupait des fonctions de régisseur, s'est reconverti professionnellement.

Nous sommes très heureux d'annoncer cette ouverture très attendue sur un lieu emblématique du Pays de La petite Pierre et d'Alsace Bossue.

Désormais les pêcheurs, les randonneurs, et tous les amoureux du Donnenbach pourront à nouveau profiter de ce cadre exceptionnel pour boire un verre et se restaurer.

Les journalistes pourront s'entretenir avec Sébastian sur place ce vendredi 1er juillet à partir de 19h.

mer

majeur d'éducation à l'environnement des Vosges du Nord. Implantée sur la commune de Frohmul, à l'étang du Donnenbach, elle propose de nombreuses animations : 7-8-11-12-13 juillet : Animations vacances d'été - 25 septembre : Fête du Donnenbach - 25 au 27 octobre : Animations vacances d'automne / www.maisoneauriviere.fr / 03 88 01 58 98

Contact presse: Anne Eich 06 27 51 20 94 / a.eich@parc-vosges-nord.fr



Le Parc Naturel régional des Vosges du Nord est né en 1975. Il regroupe 84000 habitants sur 111 communes et 128 000 hectares, entre l'Alsace et la Lorraine. Classé réserve mondiale de biosphère par l'Unesco depuis 1989. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.